

Consommer local avec L'AMAP



Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

RECU A CONSERVER PAR L'ADHERENT CONTRAT PAIN SPECIAL « LE CHOCO »

OCTOBRE 2024

DISTRIBUTION CHAQUE MARDI DE 18H00 A 19H00 A LA MAISON ASSOCIATIVE DE SALON-DE-PROVENCE

Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

De Madame / Monsieur			Téléphone	
Adresse				
Courriel			@.	
POUR L'ENGAGEMENT D'AC BASE DE FARINE ISSUE DE				_
Matthieu FILLACIER GAEC des Barettes - 13300 Salon de Provence				
pour un montant de :€ en chèques / espèces / AÏGO.				
Désignation	08/10/24	15/10/24	22/10/24	S/TOTAUX
« LE CHOCO » (pain brioche chocolat et noisettes)				x 4 € =€
		TOTAL		€
AMAP de la CRAU (Pour Matthieu Fillacier – GAEC des bare	Salon-de-Provence le			/ / 2024

Référentes AMAP boulangerie :

SUTTER CORINNE: 06 81 25 85 61 et / ou VALERIE OLSZEWSKI: 06 73 36 35 85